

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de décembre à 20 h 00, le conseil municipal de la commune de VIEILLEVIGNE dûment convoqué le 10 décembre 2021 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Nelly SORIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Présents : Nelly SORIN, Daniel BONNET, Nelly BACHELIER, Christian JABIER, Catherine BROCHARD, Alain BOUCHER, Marie-Françoise VALIN, Vincent DE VAUCRESSION, Sophie PACÉ, Vincent AIRIAU, Julien LESCASSE, Myriam VERDIÉ, Agnès MARTIN-HERBOUILLER, Vanessa BROCHARD, Damien MÉCHINEAU, Nicolas GILLIER, Bruno JAUNET, Morgane BONNET, André LEBRETON, Joël PHÉLIPPON, Sylvain MOULET

Absents et excuses : Martial RICHARD donne pouvoir à Damien MÉCHINEAU – Catherine MORCEL donne pouvoir à Vincent DE VAUCRESSION – Solène MOUILLARD donne pouvoir à Vanessa BROCHARD – Adrien REMAUD donne pouvoir à Nelly BACHELIER – Marie-Reine LANGLOIS donne pouvoir à André LEBRETON – Évelyne RAULET donne pouvoir à Christian JABIER

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Vincent AIRIAU a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Services – redevances et taxes 2022

7.1.6

Madame le Maire, rapporteur, expose :

Après examen des commissions municipales respectives, les tarifs suivants sont proposés :

Droits de place et de stationnement	2021	2022
Commerçants forains installés en dehors du marché <i>par jour mis à disposition - forfait</i>	12,76 €	12,89 €
Cirques, ménageries, auto-tamponneuse <400 m ² <i>Par journée d'occupation</i>	27,17 €	27,44 €
Emprise sur voirie publique pour les commerces sédentaires <i>par an & m² demandé</i>	5,32 €	5,37 €
Occupation du domaine public pour chantier ou autre <i>par jour & m² demandé</i>	0,36 €	0,36 €

Droit de place pour les commerçants non sédentaires sur le marché et en dehors du marché	2021	2022
Abonnés à l'année (par m ²)	0,23 €	0,24 €
Passagers (par m ²)	0,47 €	0,48 €

Prix de vente des délaissés communaux	Prix par m ²	
	2021	2022
A – N	0,50 €	0,50 €
AU	15 €	16 €
U	26 €	30 €

Concession cimetière	2 m ²		4 m ²	
	2021	2022	2021	2022
Concession trentenaire	192 €	194 €	387 €	391 €
Concession cinquantenaire	299 €	302 €	598 €	604 €
Concession pleine terre pour 15 années (1 personne)	72 €	73 €		
Concession pour 15 années (1 caveau)	117 €	118 €		
Tarif pour : - exhumation, réinhumation ou translation de corps - pose de scellés, ouverture case columbarium	31 €	31 €		
Emplacement pleine terre pour une personne (10 ans maxi) ou carré des enfants	0 €	0 €	0 €	0 €
Exhumation	à la charge de la commune			

Concession de case et cave urne columbarium	2021	2022
15 ans	680 €	680 €
30 ans	1 164 €	1 164 €

Frais de gardiennage d'animaux errants	2021	2022
Forfait prise en charge/jour	82 €	85 €

Facturation pour dépôts sauvages	2021	2022
Forfait prise en charge	215 €	215 €

Bibliothèque - Vidéothèque	2021	2022
Cotisation par famille	14,00 €	14,00 €
Forfait dégradation vidéothèque	47 €	47 €
Forfait pochette perdue ou dégradée	1 €	1 €
Forfait dégradation bibliothèque	Remplacement de l'ouvrage à l'identique	Remplacement de l'ouvrage à l'identique
Forfait carte perdue ou dégradée	1 €	1 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs, redevances et taxes 2022
- AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération

Fait à Vieillevigne, le 17 décembre 2021
Le Maire,


Nelly SORIN

